

## **Qui êtes-vous ? Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?**

Je m'appelle J.-B. Manga, juriste et historien de formation, chercheur porté sur les questions internationales et la décolonisation en particulier. Je vis en Nouvelle-Calédonie où j'ai posé mes valises il y a 35 ans. Tombé sous le charme de cet archipel, j'ai pu, au fil du temps, observer et vivre ses évolutions politiques, économiques, sociales et culturelles. Il est devenu mon pays d'adoption, car je m'y suis enraciné et y ai tissé des liens profonds avec sa population, son histoire et ses enjeux. Mon dernier livre (essai) explore ces dynamiques ainsi que les défis auxquels il fait face. Je suis animé par le désir de partager modestement mon regard et mon expérience sur la Nouvelle-Calédonie que j'aime.

## **Que signifie le titre de votre ouvrage : *Un modèle "janusien" et consensuel calédonien ? - Des liens qui enchaînent aux liens qui libèrent ?***

Une partie du titre est interrogative. Un modèle se distinguant en général par sa singularité, son exemplarité, ou encore par son élasticité, sa capacité à se reproduire indéfiniment dans des contextes différents, pourrait-on parler d'un modèle calédonien ? Le cas échéant, qu'est-ce qui singulariserait la N.-C ? Son statut ? Son organisation institutionnelle ou son régime politique ou un tout autre domaine ?

L'idée de ce modèle renvoie globalement au système juridico-politique calédonien, marqué d'une part par le particularisme du lien entre l'Hexagone et la N.-C, par son statut de *territoire non autonome*, et d'autre part par son organisation interne et institutionnelle. Il apparaîtrait comme une expérience spécifique, préfigurant une évolution des relations entre la France, entité décolonisatrice et les entités en son sein qui s'émancipent. Il se distinguerait par le type d'autodétermination qui s'y exprime et par le mode de décolonisation qui s'y déploie, par le partage de souveraineté entre la N.-C et l'État, inédit jusque-là, (d'où la référence métaphorique au dieu romain à double face : Janus, par ailleurs dieu des transitions), et par l'émergence d'une forme démocratique pluraliste et consensuelle.

La seconde partie du titre préconise d'établir entre l'entité calédonienne et la France un nouveau type de relations.

## **Pourquoi avez-vous souhaité aborder cette thématique ?**

Parce qu'elle est d'actualité. La sortie de l'Accord de Nouméa et la décolonisation, enjeux majeurs du processus en cours, impliquent que les deux acteurs concernés : la France et la Nouvelle-Calédonie, relèvent un défi commun : celui de réussir cette transition en surmontant leurs handicaps respectifs. La Nouvelle-Calédonie, objet d'un bouillonnement intellectuel intense depuis des années, occupe la scène politique et médiatique, nationale et internationale à cause de ce processus original. À la croisée des chemins, elle vit un « moment » important de son histoire mais délicat, car secoué par des tensions qu'exacerbe une bipolarisation politique ancienne.

## **Comment votre ouvrage pourrait-il enrichir le débat sur l'avenir institutionnel et sociétal ?**

De plusieurs manières. D'abord par son approche : l'avenir institutionnel et sociétal est conçu à partir d'un état des lieux plus ou moins objectif, non partisan, se fondant sur une méthode et

une démarche globalement scientifiques. On ne se met pas dans un camp contre l'autre, on n'est porte-parole de personne. On évite la vision du tout blanc ou tout noir, on tourne le dos aussi bien à l'angélisme qu'au pessimisme et au cynisme.

Ensuite sur le fond : après avoir avancé l'idée que la Nouvelle-Calédonie serait un modèle de décolonisation et de démocratie consensuelle et pluraliste **inachevé**, on esquisse les grandes lignes de ce modèle calédonien **achevé** en période postcoloniale. Désormais dos au mur, le Caillou doit redéfinir son lien avec la France ainsi que son régime politique et démocratique. Différentes hypothèses sont évoquées et des pistes ébauchées, mais il ne s'agit que de simples perspectives institutionnelles, et non des certitudes ou des projets « clés en mains ». L'étude est juste exploratoire, la seule chose qui compte étant la décision politique. C'est d'elle que viendront les vrais choix sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

**Vous vous êtes beaucoup intéressé au sujet de l'autodétermination. De quel œil voyez-vous la suite du processus ?**

D'un œil optimiste. Le processus d'émancipation engagé a conservé un caractère provisoire jusqu'à présent. Même après les référendums, il était prévu de réfléchir ensemble sur l'avenir. La Nouvelle-Calédonie pourrait soit décider de poursuivre dans cette logique en signant un accord de plus pour une période donnée, soit en sortir en se dotant d'un statut définitif ou quasi définitif. Elle pourrait tout aussi bien conjuguer les deux options. C'est à elle de décider et j'imagine qu'elle laissera libre court à son génie, comme d'habitude.

**Au cœur de votre réflexion figurent des éléments caractérisant le modèle calédonien tels que le partage et le consensus. S'agit-il des bases du projet de société que vous avez identifié et analysé ?**

Tout le monde sait que seul un projet de société « commun » pourrait conduire à l'accomplissement d'un « destin commun » en Nouvelle-Calédonie. Mais comment le matérialiser ? Les accords ayant montré certaines de leurs limites, peut-être faudrait-il essayer autre chose ? C'est dans ce sens que les pistes de « Pays » et de « Constitution », pouvant satisfaire à peu près tout le monde tout en accélérant ce processus, sont avancées dans l'ouvrage. Mais entendons-nous bien, cette démarche ne saurait être celle de quelques hommes politiques ou quelques experts uniquement. Ce serait un défi inclusif à relever ensemble. Le fait constitutionnel est le mouvement qui ferait advenir le « peuple du destin commun » qui ferait alors société. Ce projet serait bien sûr fondé sur le principe de l'autodétermination reconnu au peuple autochtone et à tous les Calédoniens par le droit interne et international, et sur des valeurs comme le partage (y compris de la souveraineté) et le consensus.

**Dans le résumé de votre livre, vous dites que *“la Nouvelle-Calédonie est l'un des rares exemples de décolonisation apaisée dont l'ONU peut tirer une certaine fierté de nos jours”*. Les émeutes de mai 2024 ont-elles remis en cause ce précepte ?**

Mon ouvrage, commencé bien longtemps avant les émeutes, met à l'honneur un modèle **inachevé**, et esquisse les **conditions de son achèvement**. Cette vision réaliste mais optimiste, qui porte le regard sur le verre à moitié plein, a été plus ou moins ternie par des éléments factuels que vous évoquez et qui ont meurtri le pays dans son âme et sa chair. Je

les déplore, et comme tout le monde, retiens mon souffle avec l'espoir que les choses vont rentrer progressivement dans l'ordre.

Toutefois, d'un point de vue ontologique, il n'existe pas de modèle parfait. Celui de la Nouvelle-Calédonie ne saurait être vu que sous l'angle des émeutes qui, à mon avis, n'ont pas effacé d'un trait tout ce qu'il y a eu avant : sa vie, son histoire, la poignée de main, etc. Sans vouloir faire de comparaison idiote, il faut bien se rappeler qu'en termes d'embardees et de crises, la Calédonie en a connu d'autres, de plus longues et de plus douloureuses. Même si la crise actuelle a eu des airs de chaos et de fin du monde, que l'on se souvienne des terribles « Événements » de 1984 à 1988, qui ont durablement bloqué et endeuillé le pays. Ou encore des mobilisations et manifestations de 1996 à 1998, où le « préalable minier » s'invitait dans le débat politique, avec des barrages routiers et des blocages successifs de sites miniers. Tout compte fait, on a l'impression que l'Histoire se répète à chaque fin de cycle en Nouvelle-Calédonie. Mais elle s'écrit et avance.

Cette crise est l'occasion malgré tout, de rappeler à quel point la société calédonienne repose sur l'interaction des uns avec les autres dans la recherche de l'équilibre et d'un compromis incontournable, et de souligner combien il est vital de conserver la force de la poignée de main et la noblesse de l'idéal d'un destin commun dans les esprits. Sans rien excuser du tout, on devrait aussi se souvenir que le modèle républicain français né en 1789, et dont nous nous réclamons presque tous, ne s'est pas imposé immédiatement et parfaitement. Ailleurs dans le monde de nos jours, l'ONU a du mal à finaliser le sort des 16 autres territoires non autonomes qu'elle encadre.

### **Croyez-vous toujours en l'exception calédonienne et en ce qu'elle pourrait devenir un modèle sociétal ?**

La poignée de main entre Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur est l'un des symboles les plus puissants de la V<sup>ème</sup> République. C'est le socle même du modèle calédonien, qui résistera à toutes les épreuves.

Les contextes anxiogènes de fin de cycles, comme celui que la Calédonie traverse ces derniers temps, peuvent semer le doute et faire craindre le pire. Mais elle finit toujours par retrouver le chemin par lequel se défriche le consensus. C'est le pays du consensus qui se forge **au ralenti**. Elle aime surprendre et elle sait toujours nous surprendre. Si elle décidait par exemple de devenir officiellement un Pays qu'elle est déjà officieusement et de se doter d'une Constitution dont l'un des objectifs serait de concrétiser l'existence d'un « Peuple du destin commun », nul doute qu'elle « ferait société » et qu'elle ferait des émules. Car « faire pays » va de pair avec « faire peuple » et « faire société ».

### **Comment refonder selon vous les relations entre la France et la Nouvelle-Calédonie ?**

Une nouvelle anthropologie de cette relation est indispensable. Elle suppose « de passer d'une relation subie à une relation totalement consentie et volontaire, de substituer des liens qui libèrent aux liens qui enchaînent ». Avec un véritable dialogue, ainsi qu'une nouvelle vision de l'avenir construite ensemble, réaliste, prenant en compte les mutations du monde et l'envie tantôt sourde tantôt bruyante d'un « peuple » qui rêve de devenir l'auteur de sa propre destinée.

Il faudrait s'armer d'une ambition plus forte pour approfondir certaines intuitions que les accords ont eues, comme celle de démythifier le concept de souveraineté. On constate de nos jours que si celle-ci peut être complète ou partielle, partagée ou non, elle ne peut plus être occultée.

Cette ambition pourrait passer aussi par une refonte des instruments et outils d'analyse du pays et sans doute aussi de tout l'outre-mer. Pas seulement des instruments juridiques, financiers et économiques, militaires et culturels, somme toute utiles, mais aussi ceux d'un nouveau cadre psychologique, pour décoloniser les imaginaires et casser bien de nos schémas mentaux, libérer des énergies, sortir des dogmes, des préjugés, des idéologies, des sentiers battus, des idées reçues et des postures. L'on pourrait alors bâtir un nouveau cadre théorique et méthodologique, avec de nouveaux moyens, de nouvelles grilles d'interprétation, fondés sur un nouveau paradigme inclusif, pour continuer à réanimer notre démocratie sous sa forme la plus dialogique et substantive, qui ouvre des voies nouvelles vers un possible « en-commun ».